



CENTRE RÉGIONAL DE LA PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE OCCITANIE
ÉLECTIONS DES CONSEILLERS PAR LE COLLÈGE DÉPARTEMENTAL DES PROPRIÉTAIRES
FORESTIERS :
ARIÈGE
SCRUTIN du 7 février 2023
PROCÈS-VERBAL DES OPÉRATIONS DE DÉPOUILLEMENT DES VOTES

Conformément à l'article R.321-57 du code forestier, se sont réunis le **8 février** à la préfecture de la région Occitanie :

- M Michel CROSTE, représentant le préfet de Région,
- M Yannick BOURNAUD, président du Centre Régional de la Propriété Forestière d'Occitanie,
- M Olivier PICARD, directeur du Centre Régional de la Propriété Forestière d'Occitanie,
- M Amaury DE GALARD, propriétaire forestier, scrutateur
- M François DE BANIERES, propriétaire forestier, scrutateur
- M. François DANEY DE MARCILLAC, propriétaire forestier, scrutateur complémentaire

Après dépouillement et recensement des votes du collège départemental de l'**Ariège** pour l'élection d'un ou plusieurs conseillers du centre régional de la propriété forestière Occitanie, les résultats suivants sont validés à **13 H 15** :

Nombre d'électeurs inscrits sur la liste départementale	3 683
Nombre d'enveloppes reçues	655
Nombre d'enveloppes invalides	42
Nombre de votants	613
Nombre de bulletins nuls	17
Nombre de bulletins blancs	1
Nombre de suffrages exprimés	595

Les suffrages obtenus par les candidats sont les suivants :

CATEGORIE PSG		
Candidat titulaire	Candidat suppléant	Suffrages obtenus
Léo POUDRÉ	Renaud RAYNAL	595

En conséquence, ont été proclamés élus en qualité de conseillers du Centre régional de la propriété forestière d'Occitanie

- pour la catégorie PSG :

Léo POUDRÉ, titulaire / Renaud RAYNAL, suppléant

Après cette proclamation, un exemplaire du présent procès-verbal du recensement général des votes sera adressé sous huitaine à :

Monsieur le Ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire
 Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises
 Service Développement des filières et de l'emploi
 Sous-direction Filières forêt-bois, cheval et bioéconomie
 Bureau Réglementation et opérateurs forestiers
 3, rue Barbet de Jouy - 75349 PARIS 07 SP.

Fait en double exemplaires originaux et clos à Toulouse, le **08 février 2023**

Pour le Préfet de la Région Occitanie  Michel CROSTE Secrétaire général pour les affaires régionales Occitanie	Le président du Centre Régional de la Propriété Forestière d'Occitanie  Yannick BOURNAUD	Le Directeur du Centre Régional de la Propriété Forestière d'Occitanie  Olivier PICARD
 Amaury DE GALARD Scrutateur	 François DE BANIERES Scrutateur	